

[Traduction]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE DU PROFESSEUR C. L. DUDLEY
QUANT À L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME DE STIMULANTS—
LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA
RÉIMPLANTATION DE CERTAINES USINES

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. D'après les conclusions d'une récente étude réalisée par le professeur C. L. Dudley du Département de géographie et de planification régionale de l'Université d'Ottawa, il semblerait que les stimulants au développement régional du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale n'ont pas réussi à convaincre les fabricants d'implanter de nouvelles usines dans les zones de marasme. L'étude conclut que s'il est vrai qu'on ait réussi à stimuler l'activité industrielle et à créer de nouveaux emplois, dans bien des cas, cette croissance est marginale et servirait plutôt les industries déjà établies dans les régions de marasme.

Le ministre voudrait-il nous expliquer pourquoi si peu d'efforts ont été tentés pour installer ailleurs les nouvelles industries, ce qui aurait beaucoup mieux contribué à stimuler la croissance et le développement général de ces régions plutôt que d'augmenter les subventions aux industries traditionnelles?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, pour répondre d'abord à la première partie de la question, il est évident que la raison principale pour laquelle nous n'avons pas cherché à le faire c'est que des députés des deux côtés de la Chambre se seraient carrément opposés à l'idée de transporter une industrie d'un endroit à un autre. Pour ce qui est des conclusions de l'étude, je ne les ai pas vues en détail, mais je dirais que d'une façon générale, si nous n'avons pas réussi à persuader certaines industries à s'établir dans des régions de marasme—je pourrais reprendre le même commentaire que j'ai fait à plusieurs reprises à savoir—c'est justement par suite d'un des défauts du programme que nous cherchons à corriger.

* * *

L'INDUSTRIE

BOIS D'ŒUVRE—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT POUR LA
RECHERCHE DE DÉBOUCHÉS

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. En réponse aux questions qui lui avaient auparavant été posées sur le marasme que connaît l'industrie forestière au Canada, le ministre a affirmé que son ministère est en train d'étudier la situation et qu'il ferait des recommandations à ce sujet. Est-il aujourd'hui prêt à renseigner la Chambre sur les mesures que son ministère a prévues pour pallier certains de ces très graves problèmes?

L'hon. Allistair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons examiné la question en profondeur et notre étude n'est pas encore

Questions orales

terminée. Je ne prévois pas pouvoir faire de déclaration à ce sujet cette semaine, mais dès qu'une décision sera prise, j'en ferai l'annonce à la Chambre, comme faire se doit.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES RÉPERCUSSIONS DU BILAN DÉFICITAIRE D'AIR CANADA
SUR L'EXPANSION DES ENTREPRISES RÉGIONALES ET
SECONDAIRES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Étant donné qu'il examine attentivement les affaires financières d'Air Canada, j'aimerais lui demander si, à son avis, le déficit prévu d'Air Canada nuira à l'expansion des transporteurs régionaux et secondaires.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Ma réponse est non, monsieur l'Orateur.

M. MacKay: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Deux ou trois fois déjà cet après-midi, les députés ont posé des questions pour obtenir soit une opinion très générale, soit une expression générale de la politique gouvernementale. Je me suis efforcé de ne pas intervenir et de laisser les députés poser ces questions, mais je n'ai pas autorisé de questions supplémentaires. Si les députés veulent poser des questions de ce genre, ils ne devraient pas s'attendre à pouvoir poser une question supplémentaire. Lorsqu'ils posent une question générale, les députés doivent s'attendre à recevoir une réponse générale. Dans le cas qui nous occupe, le député pourrait peut-être préciser sa pensée.

● (1450)

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas abuser des privilèges de la Chambre, mais j'ai peut-être mal posé ma question. J'invoquais vraiment le Règlement, car je n'ai pas saisi la réponse du ministre. A vrai dire, je n'ai rien entendu de ce qu'il a dit.

Une voix: Il n'a rien dit du tout.

[Français]

M. Jean Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, j'ai dit en termes très simples que je ne le croyais pas.

* * *

L'IMMIGRATION

LES HAÏTIENS—ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT
CHANGE SON ATTITUDE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Pour mettre fin aux rumeurs, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre s'il est exact qu'à la suite des représentations pressantes qui lui ont été faites ce matin par ses collègues au caucus, . . .

Une voix: Qu'est-ce que vous en savez . . .

M. Wagner: . . . s'il est exact qu'il s'apprête à modifier son attitude rigide vis-à-vis du sort qui attend les réfugiés d'Haïti?